

ESAP FOOT



COURSE DE VÉLO



COMITÉ DES FÊTES COËTLOGON



La Plum' de l'info

Juin 2026 • N°13

Compte rendu du Conseil Municipal

Date de la réunion : vendredi 5 juin 2026

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal a retravaillé les tarifs municipaux pour la rentrée scolaire 2026-2027 et a également créé de nouveau tarif. Les tarifs municipaux qui ont évolué sont les suivants : le tarif de la cantine, de la garderie et création d'un tarif au ¼ d'heure, modification du tarif du transport scolaire, du tarif du centre de loisirs et précision quant à la majoration pour les sorties ou spectacles, modification du tarif des ateliers seniors, du tarif des travaux de tractopelle et du tarif des travaux d'office.

INSTITUTION ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Afin de simplifier la fiscalité des logements vacants, la taxe sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV) sont supprimées le 31 décembre 2026. A compter du 1er janvier, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) est créée en lieu et place. Son taux est fixé à 20% sur l'ensemble du territoire communal.

CONTRACTUALISATION D'UN PRÊT COURT TERME

Le conseil municipal a décidé de contracter un prêt court terme de 700 000 € pour une durée de 24 mois avec le Crédit Agricole. Les échéances seront trimestrielles et le remboursement du capital sera in fine. Son taux est variant et basé sur l'Euribor 3 mois + 0,80% de marge.

CHOIX DES ENTREPRISES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION

A la suite de la consultation pour les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne boulangerie, sis 5 Place Henri Charles du Cambout en 2 logements et en un commerce multiservices, le conseil municipal a décidé de retenir les entreprises de travaux pour un montant total de 895 574,51 € HT.

PLUMIEUX QU'AILLEURS



LA VIRÉE AU DOMAINE DE NOUNOURS



LES AMIS DE SAINT ANNE



COMITÉ DES FÊTES PLUMIEUX



Informations diverses

PERMANENCES DES MAIRIES POUR L'ÉTÉ

A compter du lundi 6 juillet 2026 :

- la mairie de Le Cambout ne sera ouverte que le lundi de 13h30 à 17h00
- la mairie de Coëtlogon le mardi de 8h45 à 12h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter la mairie de Plumieux au 02/96/25/55/11 ou par mail à mairie@plumieux.fr



Mairie et agence postale

9 rue du Porhoët
Du lundi au vendredi
8h45 à 12h15
02.96.25.55.11

Uniquement pour la mairie,
sur rendez-vous l'après-midi
et ouverture le vendredi de
13h30 à 16h30.

Mairies déléguées :
Le Cambout

Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h00
02.96.25.50.54

Coëtlogon :

Mardi de 8h45 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 17h00
02.96.25.64.42

mairie@plumieux.fr
[plumieux.commune](https://www.plumieux.commune.fr)
Visible sur illiwap



Bibliothèque

Mercredi 16h30-18h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h00-12h00

Cabinet infirmier

02.96.25.57.84
En cas d'urgence, merci de composer le 15.

Cabinet dentaire

02.96.26.01.15

Ostéopathe

06.10.91.29.32

Vous pouvez retrouver la Plum' de l'Info dans les commerces et services : la boulangerie Papin, la Boutique, le bar/tabac, Hair coiffure, le Killian's bar, le garage Urvoy, chez Pizza 'O' loup, Daniel Etienne, les mairies, la bibliothèque et la boîte à livres à Coëtlogon. Il est également possible de vous la transmettre par mail, sur demande à mairie@plumieux.fr.

ACHAT DU BÂTIMENT 10 PLACE SAINT MIOC

La commune a décidé d'acquérir la parcelle appartenant à Loudéac Communauté Bretagne Centre sise 10 place Saint MIOC et cadastrée AC 108, pour un montant de 5 000 € TTC. Ce bâtiment héberge actuellement les infirmières et appartient à Loudéac communauté qui souhaite le vendre.

À la suite de la réalisation d'un diagnostic énergétique et un diagnostic amiante du bâtiment des travaux de rénovation seront à prévoir.

VENTE DE LOTS DU LOTISSEMENT DU TRÉVERGER

Le conseil municipal a confirmé le prix de vente des lots du lotissement du Tréverger, sur la commune déléguée de Le Cambout, à 6 € net vendeur le m² conformément au régime fiscal applicable à l'opération. Le maire a également été autorisé à signer les actes de vente ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cession des lots de ce lotissement. Plusieurs terrains ont d'ores et déjà été réservés et un compromis de vente a été signé pour le lot n°7.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS

Dans cette édition, nous allons vous présenter trois élus.

Samuel MIGNOT

« J'ai 45 ans et ai toujours vécu sur la commune de Plumieux. Je suis investi depuis de nombreuses années dans le domaine associatif, un tissu dynamique que j'apprécie beaucoup et qui est fortement apprécié et reconnu de tous. En 2026, c'est avec plaisir que je démarre mon 3^{ème} mandat d'élu municipal pour accompagner le Plumieux d'aujourd'hui et pour bâtir avec notre équipe d'élus, le Plumieux de demain. »



Julien LAGUEUX

« Marié et père de deux enfants, je suis salarié dans le secteur agricole et également exploitant agricole. Très attaché à Le Cambout et plus largement à notre commune nouvelle, j'ai souhaité m'engager au sein du conseil municipal afin de participer activement à la vie locale, associative et sportive de notre territoire. Je fais partie de la commission Bâtiments, des terrains de football, et représente également la commune à la commission Sport de la communauté de communes. »



Christelle JOUET

« Christelle Jouet, Maire déléguée de Coëtlogon. Agée de 53 ans, je suis mère de 2 garçons et salariée agricole au sein de l'exploitation familial gérée par mon conjoint et son frère. Très engagée dans la vie associative, j'apprécie le contact humain, les échanges et les rencontres. Je suis très heureuse de m'engager au service de notre commune nouvelle de Plumieux, et de ces habitants.»



Le mot des commerçants

GARAGE URVOY

Fermeture pour congés d'été du 10 au 28 août inclus.

Vie municipale

MARCHÉ ET SOIRÉE RESTAURANT ÉPHÉMÈRE

La seconde soirée « des restaurants éphémères » aura lieu le vendredi 10 juillet 2026, à l'étang de Coëtlogon.

Dès 17h, venez rencontrer les exposants du marché communal et découvrir leurs produits. A partir de 19h30, Lalie Haute animera la soirée en chansons dans une ambiance conviviale et festive.

Restauration sur place et buvette assurée par les membres du Club Logonais.



FORUM DES ASSOCIATIONS

L'été débute à peine que nous pensons déjà à vos activités de l'année prochaine. Réservez d'ores et déjà la date du forum des associations qui se tiendra le vendredi 11 septembre. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

Félicitations à Mathéo Geffray, élu nouveau représentant de la commune de Plumieux au sein du Conseil Communautaire des Jeunes (CCJ). Nous remercions chaleureusement son prédécesseur, Malo, pour le travail accompli au cours de ses deux années de mandat et pour son engagement au service de la jeunesse et de la commune. Nous souhaitons à Mathéo une belle réussite dans cette nouvelle mission.



ALSH ÉTÉ 2026

L'équipe d'animation pour cet été est prête pour accueillir vos enfants. Il reste quelques places pour la dernière semaine d'août ; n'hésitez pas à vous renseigner.

Le mot des associations



CAP SPORTS / REMERCIEMENTS :

Grâce à votre mobilisation, le bureau de l'association est heureux de vous annoncer la poursuite de ses activités dès la rentrée de septembre 2026 ! Cette nouvelle est le fruit de votre soutien ; un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué au maintien de l'association, notamment en achetant une brioche, en prenant une consommation lors du marché de juin ou en effectuant un don (cagnotte en ligne...). Nous adressons également nos remerciements aux associations locales qui ont apporté leur soutien financier ainsi qu'à celles qui s'apprêtent à le faire.

👉 Si vous ne connaissez pas encore l'association, venez échanger avec nous lors du prochain forum. Cap Sports permet aux enfants, dès la Grande Section, de pratiquer une heure de sport chaque semaine dans un cadre ludique, convivial et adapté à leur âge.